



République française
Département du Puy-de-Dôme
Commune d'Orcet
Séance du Conseil municipal du 26 septembre 2023

TERRAIN MULTISPORTS : ATTRIBUTION DU NOM

L'an deux mille vingt-trois, le 26 septembre, à 19 heures 30, le conseil municipal de la Commune d'Orcet dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, dans la salle du conseil, sous la présidence de M. Dominique GUELON, Maire.

Date de convocation du conseil municipal : 14 septembre 2023

Nombre de membres en exercice : 23
Quorum : 12
Secrétaire de séance : Bernard DUCREUX

Étaient présents (20) ou représentés (1) :

Dominique GUELON, Valérie ROUX, René GUELON, Martine MATHELY, François MARQUET, Jean-Paul BOUVIER, Xavier DUBOIS, Bernard DUCREUX, Francis GILBERT, Christian GIRY, Michèle PINET, Henri-Bernard BOULINGUEZ, Gérard CHEVRIER-DOUSSET, Sébastien MORANGE, Patricia FOUGERE, Magali LEWICKI, Arnaud MITORAJ, *Sophie PICOT représentée par Arnaud MITORAJ*, Alexandra PIRON, Aline TETEVIDE, Valéry VIALARD,

Étaient absents ou excusés (2) :

Julie DURIEZ, Bénédicte BORREL

Vu que les travaux du terrain multisports sont achevés,
Vu le règlement municipal d'accès et d'utilisation du terrain multisports,
Considérant que le terrain est déjà ouvert au public,
Considérant que Madame Raymonde DEBIZET a fait de la Commune d'Orcet son légataire universel,
Considérant que la Commune est sur le point d'achever la procédure de vente de la maison léguée par Madame DEBIZET,

Le Conseil municipal, décide, à l'unanimité:

- De nommer le terrain multisport d'Orcet, le terrain Raymonde DEBIZET, en souvenir du don généreux de cette habitante à notre Commune



Le Maire,

Fait à Orcet le: 30 septembre 2023
Signé le : 30 septembre 2023 à Orcet
Publié le : 30 septembre 2023
Transmis le : 30 septembre 2023



Dominique GUELON

La présente délibération est susceptible de faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de Clermont-Ferrand dans un délai de deux mois à compter de sa publication.